

## LES COMITES DE GESTION CYNEGETIQUE DE SOLOGNE

Ces comités sont des groupes de travail technique, en charge de la gestion qualitative et quantitative des populations de grand gibier en Sologne.

Dans les autres secteurs du département, c'est sur le maillage de nombreux GIC et GIASC que cette gestion s'appuie.

Les instances suivantes siègent comme membres de droit dans les comités de gestion cynégétique de Sologne :

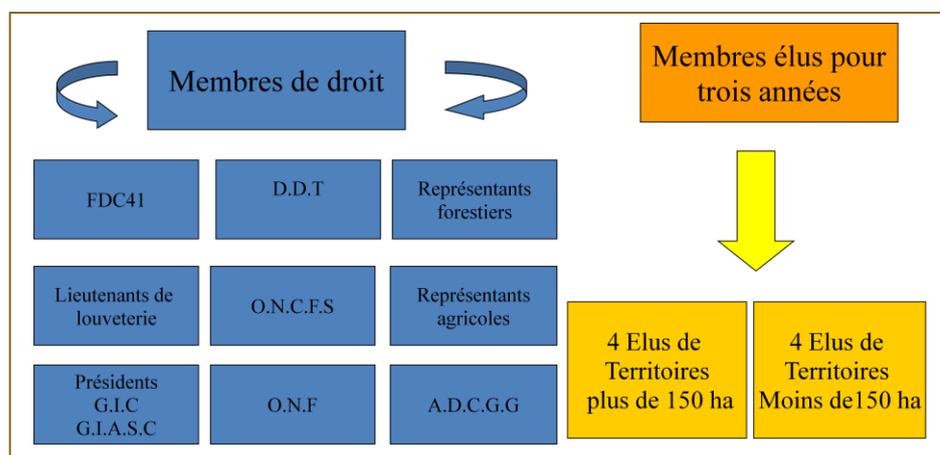
- La Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher
- La Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher
- L'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Les Lieutenants de louveterie
- L'office national des forêts
- Les présidents de GIC et de GIASC
- Les représentants forestiers
- Les représentants agricoles
- L'Association départementale des chasseurs de grand gibier de Loir-et-Cher

Par ailleurs, à la demande des membres du conseil d'administration de la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher, des élus des détenteurs de territoires de chasse ont également été appelés à y siéger : des élus représentant les détenteurs de territoires de moins de 150 ha et des élus représentant les détenteurs de territoires d'une superficie supérieure à 150 ha.

Hommes et femmes de terrain, la pertinence de leur participation n'est plus à démontrer. Ces membres sont élus par leurs pairs, pour une durée de 3 ans.

Enfin, pour chacun des comités est nommé un administrateur de la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher. Il en est le référent, chargé de l'animer.

*Une gestion partagée pour prendre en compte de manière cohérente réalités de terrain et directives administratives*



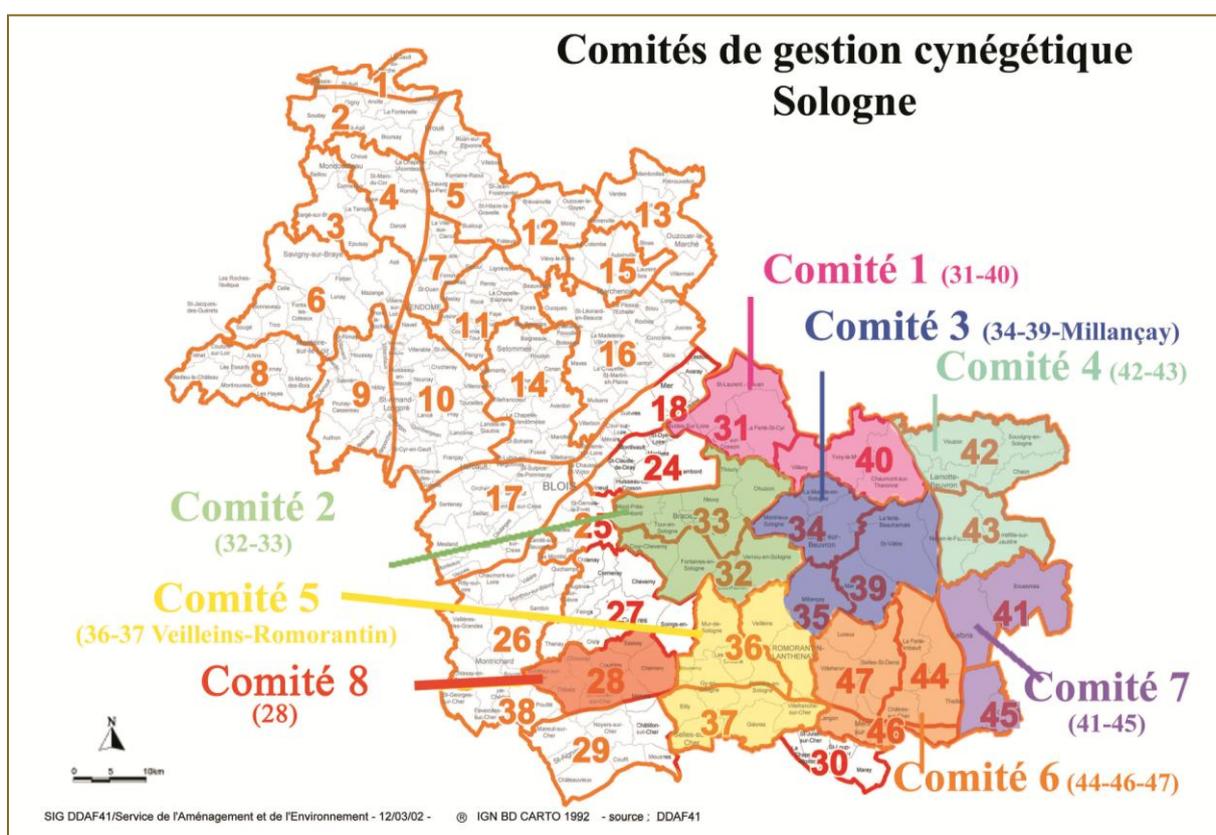
Espaces d'échange et de dialogue, ces groupes de travail œuvrent à la définition des grandes orientations qui seront proposées pour la prochaine version du Schéma départemental de gestion cynégétique.

Ils ont également pour responsabilité de définir les propositions des plans de chasse qui sont soumises chaque année à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

Ils s'appuient pour cela sur l'état des populations et sur les différentes données collectées par les instances de la chasse sur le département (comptages, exposition annuelle des trophées de Cerf, suivi des plans de chasse, études, etc.).

Des tableaux de crédit/débit permettent de suivre, par territoire de chasse, les propositions d'attribution pour chaque campagne, au regard de la superficie du territoire, de sa localisation et de l'état des populations de son secteur.

La carte de répartition des comités de gestion cynégétique de Sologne tient compte des massifs cynégétiques, sur lesquels elle s'appuie pour définir un zonage cohérent :



## Les élus des comités de gestion cynégétique de Sologne par comité

Leur mandat court du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2018.

	TERRITOIRES < 150 HA			TERRITOIRES > 150 HA		
	NOM PRENOM	MASSIF	COMMUNE	NOM PRENOM	MASSIF	COMMUNE
<b>COMITE N° 1</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Hubert Vuitton</i>	BOULLOCHE EDOUARD	31	Saint-Laurent-Nouan-31 Sud D951	ROLANDEAU M.	31	CROUY-SUR-COSSON
	DEROUINEAU ALAIN	31	LA-FERTE-SAINT-CYR	COLAS DES FRANCS ETIENNE	40	VILLENY
	MEZIERES BERNARD	31	Saint-Laurent-Nouan-31 Sud D951	VALOIS J.-CHARLES	31	LA-FERTE-SAINT-CYR
	HERPIN DANY	40	Chaumont-sur-Tharonne-40	BARDEAU PASCAL	31	LA-FERTE-SAINT-CYR
<b>COMITE N° 2</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Hubert Vuitton</i>	ELOI PHILIPPE	33	DHUIZON	CHEVRY PIERRE	32	FONTAINES-EN-SOLOGNE
	LECOMTE BRUNO	32	COURMEMIN	DRONNE MICHEL	32	COUR-CHEVERNY
	VERNEJOLS DANIEL	32	VERNOU-EN-SOLOGNE	CHANTIER ROBERT	32	FONTAINES-EN-SOLOGNE
	BRISSARD PIERRE	32	COURMEMIN	HERBET FREDERIC	33	NEUVY
<b>COMITE N° 3</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Philippe Lavallart</i>	POUPAT SERGE	35	MILLANCAY	ROMMEL LOUIS	39	SAINT-VIATRE
	LAMBERT FRANCK	34	MONTRIEUX-EN-SOLOGNE	DEMANDRE JEAN-MICHEL	39	MARCILLY-EN-GAULT
	PIONNIER JOEL	34	NEUNG-SUR-BEUVRON	LE CORNEC FRANÇOIS	39	Nouan-Le-Fuzelier-39
	BOULAIE JACKIE	35	MILLANCAY	DESBROSSES JEAN	35	MILLANCAY
<b>COMITE N° 4</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Alain de Laage de Meux</i>	BRUNEL YVES	43	PIERREFITTE SUR SAULDRE	BATTAIS BERNARD	42	VOUZON
	GUERTAULT JEAN	43	PIERREFITTE SUR SAULDRE			

	TERRITOIRES < 150 HA			TERRITOIRES > 150 HA		
	NOM PRENOM	MASSIF	COMMUNE	NOM PRENOM	MASSIF	COMMUNE
<b>COMITE N° 5</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Lilian Corre</i>	DAULOIR HERVE	35	MILLANCAY	PAJON JEAN-CHRISTOPHE	37	GIEVRES
	GIBAUT JEAN-LOUP	37	GIEVRES	GERBAULT PATRICE	35	VEILLEINS
	JARRIER DOMINIQUE	36	MUR DE SOLOGNE	ROBERT ALAIN	36	MUR DE SOLOGNE
	BIERRE JEAN-PAUL	36	MUR DE SOLOGNE	HEU BERNARD	37	GY EN SOLOGNE
<b>COMITE N° 6</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Laurent Defert</i>	BARRE DANIEL	47	LOREUX	PETIT DIDIER	47	LANGON
	GRENON EDITH	47	SELLES ST DENIS			
	GOUPIL JEAN CLAUDE	44	CHATRES SUR CHER			
	MATHIEU NATHALIE	47	SELLES ST DENIS			
	AUMONT JOEL	46	THEILLAY			
	TYMOWSKI FREDERIQUE	44	SALBRIS			
<b>COMITE N° 7</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Gilles Pajon</i>	PIALAT JEAN-MICHEL	45	THEILLAY	SEMON OLIVIER	41	SALBRIS
				DEBEURET ERIC	45	ORCAY
				MALARD JEAN-MARC	41	SOUESMES
	DEYGOUT	45	THEILLAY	LECLERC JEAN-PAUL	41	SALBRIS
				MONOT GERARD	45	ORCAY
<b>COMITE N° 8</b> <i>Elu FDC 41 référent :</i> <i>Lilian Corre</i>	CHALOPIN NOEL	28	COUDES	GERBAULT JEAN-PAUL	28	COUDES
	LELOIR JEAN-LUC	28	COUDES	DAVAUX CHRISTEL	28	Saint-Romain-sur-Cher-28
	HENAULT STEPHAN	28	Chémery-28	M. DE LA ROCHE AYMON	28	CHOUSSY
	BOURDIN DENIS	28	COUDES	CHALON GERARD	28	MONTHOU-SUR-CHER